

SEE AUTO ECOLE BASILE – 6 Rue de la Croix Fichet – 22440 PLOUFRAGAN
Tél : 02.96.94.11.12 – FAX : 02.96.94.35.90
Numéro déclaration d'activité :53220880122
Numéro d'agrément : 02205580

**CENTRE DE FORMATION
POIDS LOURDS**

BASILE

BASILE
6 RUE DE LA CROIX FICHET
22 440 PLOUFRAGAN

TEL : 02.96.94.11.12
FAX : 02.96.94.35.90

BASILE
1 ARCADE DU PONT SAINT JACQUES
22 400 LAMBALLE

SEE AUTO ECOLE BASILE – 6 Rue de la Croix Fichet – 22440 PLOUFRAGAN
Tél : 02.96.94.11.12 – FAX : 02.96.94.35.90

TEL : 02.96.31.13.13

LA FORMATION LOURD

* stage collectif :

- Stage permis C sans CODE : 105 heures
- Stage permis C avec CODE : 140 heures
- Stage permis CE sans CODE : 105 heures
- Stage permis CE avec CODE : 140 heures

du Lundi au Vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30

- * Formation individuelle : adaptée à l'emploi du temps de chacun.
- * stage de recyclage, de sécurité, de conduite économique suivant la demande de chacun.

Pour une meilleure information, un service d'accueil est à votre disposition dans nos deux agences :

- * PLOUFRAGAN (siège)
- * LAMBALLE

Chaque bureau comprend :

- un service accueil client,
- une salle de code indépendante.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Pour chaque catégorie de permis, l'élève dispose d'un support pédagogique spécifique :

- * **CODE** :
 - Lecteur de DVD

Cette nouvelle présentation permet à l'élève de choisir parmi les différents thèmes proposés, celui qui lui convient. Cet appareil permet en effet à chaque candidat de travailler plus particulièrement ses lacunes.

- * **CONDUITE**

Le support comprend plusieurs DVD.

Les thèmes sont :

- les catégories de permis
- le conducteur
- le conducteur et l'alcool
- les usagers de la route
- les feux, signalisation
- croisements, dépassements

- l'autoroute
- vitesse, papiers...

PROGRAMME DE FORMATION POIDS LOURDS

1- LE VEHICULE

- 1 - Organes du véhicule
- 2 - Equipements du véhicule
- 3 - Contrôle du véhicule
 - 3.1 - les visites techniques
 - 3.2 - les contrôles avant départ
- 4 - L'attelage (uniquement pour le CE)
- 5 - Le dételage (uniquement pour le CE)

2 - LE CONDUCTEUR

- 1 - Le transport routier
- 2 - Les documents réglementaires
 - 2.1 - Documents concernant le conducteur
 - 2.2 - Documents concernant le véhicule
 - 2.3 - Documents relatifs au transport et titres d'exploitation
- 3 - L'état physique du conducteur
 - 3.1 - Les facteurs intervenants
 - 3.2 - Le temps de réaction
 - 3.3 - Les modalités de contrôle (visite médicale)
- 4 - L'inexpérience
- 5 - L'utilisation rationnelle d'un véhicule lourd
 - 5.1 - Le style de conduite
 - 5.2 - La consommation
 - 5.3 - La maintenance du matériel

3 - LES USAGERS

- 1 - Une communication intelligente entre les usagers
 - Piétons - 2 roues - Autres usagers
- 2 - Les accidents de la circulation
 - 2.1 - les éléments statistiques
 - 2.2 - les éléments d'analyse
- 3 - Comportement en cas d'accident

4 - LA CONDUITE

- 1 - Les principes généraux
Préparer un trajet, positionnement sur la chaussée, allure, porte à faux, etc...
- 2 - Les situations normales de conduite
Aborder les virages, les problèmes de croisement, etc ...
- 3 - Les situations particulières de conduite
Conduite de nuit, sous la pluie, par temps de neige, le remorquage, etc....

FORMATION A LA CONDUITE DES VEHICULES LOURDS

Cette réforme, élaborée dans le cadre d'une harmonisation de la réglementation française et européenne en matière de permis de conduire, a pour objectif principal d'affirmer ce caractère professionnel de la conduite des véhicules lourds en s'appuyant sur les trois principes suivant :

- 1- La reconnaissance d'une technique de conduite propre à chaque type de véhicule
- 2 - La nécessité d'établir une progression dans la formation des conducteurs de véhicules lourds
- 3 - La distinction entre les deux secteurs de transport :
 - * marchandises
 - * voyageurs

LE DEROULEMENT DES EPREUVES

Pour les deux catégories, l'examen est composé de 2 épreuves :

- une première épreuve hors circulation : 40 mn pour un plateau C et 1h pour un plateau CE
- une seconde épreuve en circulation : 1h

*** Epreuve hors circulation :**

1 - Interrogation écrite.

Questionnaire tiré au sort parmi 20 fiches de 10 questions (durée : 6 minutes)

2 - Vérifications courantes de sécurité.

Les candidats au permis C effectuent ces vérifications en totalité.

En revanche, les candidats au permis EC effectuent seulement une partie des vérifications après tirage au sort. Le candidat commence et effectue les opérations, les contrôles et les vérifications prévus par la fiche d'examen. Il procède ensuite au dételage et à l'attelage.

3 - Interrogation orale

Après tirage au sort parmi 20 fiches, le candidat répond à :

- * une question de sécurité,
- * une question de signalisation,
- * une question de mécanique,

SEE AUTO ECOLE BASILE – 6 Rue de la Croix Fichet – 22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02.96.94.11.12 – FAX : 02.96.94.35.90

Numéro déclaration d'activité :53220880122

Numéro d'agrément : 02205580

Certaines réponses peuvent faire l'objet d'une démonstration sur le véhicule.

4 - Epreuve

Cette épreuve consiste à effectuer une marche arrière sinueuse entre des portes. A la fin de la manoeuvre, le candidat réalise un arrêt de précision.

*** Epreuve en circulation :**

Epreuve de conduite se déroulant sur des itinéraires variés comportant des agglomérations et un circuit à allure soutenue.

CONDITIONS ADMINISTRATIVES

1 - Définitions :

* Catégorie C : un porteur (ou camion) transporte le chargement sur ses propres essieux, on dit aussi un camion porteur ou un porteur solo.

* Catégorie CE : un tracteur (ou tracteur routier) n'est pas conçu pour transporter un chargement. Le châssis porte le moteur, la cabine du conducteur et un dispositif d'attelage appelé "selette".

2 - L'âge du conducteur : 21 ans.

3 - Chronologie des permis :

* Etre titulaire du permis de la catégorie B pour l'obtention du permis C (21 ans)

* Etre titulaire du permis de la catégorie C pour l'obtention du permis EC (21 ans)

4 - Demande de permis de conduire :

* 1 Photo numérique (voir liste sur le site ANTS)

* photocopie recto verso de la carte d'identité

* photocopie recto verso du permis de conduire

* 5 enveloppes timbrées

* visite médicale (médecin agréé)

* Adresse mail

5 - Validité de la visite médicale

Tout candidat à la catégorie permis de transport de marchandises doit subir une visite médicale préalable aux épreuves du permis. Sont dispensés de cette visite médicale, tous les candidats l'ayant passé depuis moins de deux ans pour un autre permis du groupe lourd.

6- perspectives professionnelles

SEE AUTO ECOLE BASILE – 6 Rue de la Croix Fichet – 22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02.96.94.11.12 – FAX : 02.96.94.35.90

SEE AUTO ECOLE BASILE – 6 Rue de la Croix Fichet – 22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02.96.94.11.12 – FAX : 02.96.94.35.90

Numéro déclaration d'activité :53220880122

Numéro d'agrément : 02205580

Associé à une formation initiale minimale obligatoire (FIMO), puis une formation continue, Obligatoire (FCO) tous les 5 ans, le permis de conduire de catégorie C permet d'obtenir la qualification professionnelle de conducteur routier, en vue d'exercer une activité dans le transport routier de marchandises.

Agr E14 022 05580

Siret : 334 397 221 000 14

Déclaration activité : 53220880122

SEE AUTO ECOLE BASILE – 6 Rue de la Croix Fichet – 22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02.96.94.11.12 – FAX : 02.96.94.35.90